

versaire de la libération des Pays-Bas. Les ministres belges de la Communauté francophone et de la Coopération ont visité le Canada pendant l'année, et le premier ministre Lévesque s'est rendu en Belgique en décembre.

Parmi les autres événements survenus au cours de l'année figurent la signature, en septembre, d'un accord de sécurité sociale avec le Portugal et la visite au Canada du ministre de la Culture de la Grèce, en novembre. Le Canada a également continué de contribuer à la recherche de mesures visant à aider à alléger les difficultés de balance des paiements de la Turquie.

Europe de l'Est

Le Canada a cherché à développer ses liens avec les pays communistes de l'Europe de l'Est en raison des avantages qu'ils peuvent offrir en termes d'échanges commerciaux et autres et parce que ces liens favorisent la détente Est-Ouest. En 1980, les relations du Canada avec l'Europe de l'Est — à l'exclusion de l'URSS — se sont élargies dans un certain nombre de domaines dont les consultations politiques, le commerce, les échanges universitaires et culturels et les relations consulaires.

Le développement des relations Canada-URSS a subi un recul à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan. Le gouvernement canadien a rejeté l'explication donnée par les Soviétiques et fait savoir à Moscou que son action pourrait nuire à la stabilité de la région et à la détente. Le Premier ministre a annoncé que le Canada ne reconnaîtrait pas le nouveau régime de Kaboul et qu'il adopterait le train de mesures suivantes :

- appui des restrictions américaines sur les ventes de céréales à l'Union soviétique et engagement de ne pas tenter de les contourner, et promesse de consulter les autres pays occidentaux sur un resserrement des restrictions déjà appliquées à l'exportation de produits de haute technologie en URSS;
- non-renouvellement de la ligne de crédit que la Société pour l'expansion des exportations avait accordée à l'URSS, non-autorisation de nouveaux vols d'Aeroflot à Montréal et restrictions sur les escales permises aux vaisseaux soviétiques de recherches non liées aux pêches;
- suspension des échanges scientifiques, académiques et culturels parrainés par le Gouvernement, et suspension des visites de haut niveau en URSS, y compris les visites que devaient y effectuer le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre d'État au Commerce;
- enfin, appui d'un boycott canadien des jeux Olympiques de Moscou.

À la suite du changement de gouvernement intervenu le 3 mars, le premier ministre Trudeau a confirmé que les mesures prises par son prédécesseur ne seraient ni renversées ni modifiées, à l'exception du boycott olympique. Sur cette dernière question, le gouvernement a annoncé qu'il se laisserait guider par les considérations de la globalité des mesures et de

la solidarité entre alliés lorsqu'il déciderait d'appuyer ou non un boycott. Après une série de consultations avec d'autres gouvernements, le Canada a annoncé sa décision d'appuyer le boycott, alléguant que l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques avait rendu impossible la tenue des Jeux dans un climat favorable. Le 26 avril, l'Association olympique canadienne décidait à 135 voix contre 35 de ne pas participer aux Jeux de Moscou.

Combinées, ces mesures, qui étaient parmi les plus globales jamais prises par un pays occidental, constituaient l'instrument le plus efficace dont disposait le Canada pour faire clairement comprendre aux dirigeants soviétiques que la communauté internationale condamnait leur action en Afghanistan.

En septembre, le ministre MacGuigan rencontrait le ministre des Affaires étrangères de l'URSS aux Nations Unies, et lui soulignait que le maintien de troupes soviétiques en Afghanistan créait un sérieux obstacle à l'amélioration des relations bilatérales. Plus tard dans l'année, à la suite d'un examen des sanctions canadiennes contre l'URSS, la décision était prise d'assouplir certaines de ces restrictions en fonction du comportement des Soviétiques et des intérêts du Canada. Le gouvernement décidait du même coup de reprendre les exportations de céréales vers l'URSS aux niveaux normaux et traditionnels, mais en faisant savoir clairement que les possibilités d'améliorer les relations canado-soviétiques dépendraient de sa perception du désir véritable des Soviétiques de respecter les principes élémentaires de bonnes relations entre les États, y compris le non recours à la force et la non ingérence dans les affaires d'autres États.

En décembre, le gouvernement exprimait sa préoccupation croissante devant la possibilité d'une intervention soviétique en Pologne, indiquant qu'une telle action aurait de sérieuses conséquences sur les relations entre l'Est et l'Ouest et entre le Canada et l'URSS.

L'année a été d'une grande portée historique pour la Pologne, où un vaste mouvement de réforme a précipité d'importantes transformations de son environnement politique et social. Le climat d'instabilité qui régnait dans ce pays a entraîné l'ajournement de plusieurs réunions bilatérales. Toutefois, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a pu rencontrer son homologue polonais aux Nations Unies à New York; c'était la première fois en quatre ans que les ministres des Affaires étrangères des deux pays se rencontraient. À cette occasion, le Canada a fait part de son intérêt soutenu à voir se développer les relations bilatérales, tout en exprimant sa compréhension à l'égard des difficultés polonaises. Parmi les autres événements de l'année, mentionnons des consultations commerciales bilatérales à Ottawa, en octobre, et deux séries de négociations sur un accord de double imposition. Enfin, il y a eu un assez bon nombre de visites privées de journalistes, de professeurs et d'étudiants.

L'élément marquant des relations du Canada avec la Hongrie a été la conclusion des négociations consulaires à Budapest, en octobre. Les deux parties ont pu convenir du texte d'un accord consulaire et, ce qui est plus important encore